

**DECISION PAR SUBDELEGATION D'ATTRIBUTIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**MEDIATHEQUE L'ALPHA :
CONTRAT DE LOCATION DE L'EXPOSITION
"MADEMOISELLE ZAZIE"**

25, Bld Besson Bey 16023 ANGOULEME
Tél. 05 45 38 60 60 – Fax : 05 45 38 60 59

Direction Proximité - Médiathèque
N° 2018-D-328

Le **PRESIDENT** de la **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION** du **GRAND ANGOULEME**,

VU, le code général des collectivités territoriales,

VU, la délibération n° 36 du conseil communautaire du 19 janvier 2017 portant délégation d'attribution du conseil au Président modifiée,

VU, l'arrêté n° 82 du 11 juillet 2017 de Monsieur le Président subdéléguant à Monsieur Jacky BOUCHAUD, en sa qualité de conseiller délégué, membre du bureau, une partie de ses attributions déléguées par la délibération sus-visée,

DECIDE

Article 1 – Est approuvé le contrat de location de l'exposition « Mademoiselle Zazie » passé entre L'Imagier Vagabond SARL 11 impasse des Tilleuls 69 100 Villeurbanne et l'Alpha médiathèque de GrandAngoulême.

Article 2 – Conclu pour une durée de 4 semaines du 27 septembre au 6 novembre 2018, le contrat prévoit que L'Imagier Vagabond SARL mette à disposition de GrandAngoulême l'exposition intitulée « Mademoiselle Zazie » qui se compose de 54 illustrations originales de Mme Delphine Durand, de cartels de référence désignant les planches, d'éléments et objets de scénographie ainsi que de la bibliographie et de la biographie de l'illustratrice.

Article 3 – GrandAngoulême prendra en charge le coût total de la prestation qui s'élève à 3 135 € TTC répartis comme suit :

- Mise à disposition de l'exposition : 1695 €,
- Transport de l'exposition : 1 440 €.

Article 4 – Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Trésorier de la communauté d'agglomération sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture,
Le **20 septembre 2018**
Publié ou notifié,
Le **20 septembre 2018**

Angoulême, le 20 septembre 2018



N° RCS Lyon : 493 222 103

N° SIRET : 493 222 103 00027

Code APE: 7311Z

Contrat de location ●●●

ENTRE

**l'IMAGIER VAGABOND SARL, Agence Rhône-Alpes pour la Promotion de l'Illustration
représenté par Virginie MANSOT, gérante**

11, Impasse des Tilleuls à VILLEURBANNE (69 100) FRANCE

Conceptrice de l'exposition «MADEMOISELLE ZAZIE»

ET

Communauté d'Agglomération du Grand ANGOULÊME

Adresse postale : 25 Bd Besson Bey - 16000 ANGOULÊME

Numéro de SIRET : 200 071 827 00014

Numéro APE : 8411Z

**Représentée par son Président, Monsieur Jean-François DAURE, et par délégation par Jacky BOUCHAUD,
délégué aux équipements de diffusion culturelle**

Il a été établi que l'IMAGIER VAGABOND mettra à la disposition de la Communauté d'Agglomération du Grand ANGOULÊME (16) pour la présentation de l'exposition intitulée « Mademoiselle Zazie ».

Celle-ci se composera de :

- 54 Illustrations originales de Madame Delphine DURAND Illustratrice, protégées dans 25 cadres.
- des cartels de référence désignant les planches
- des éléments et objets de scénographie (Cf le détail du contenu de l'exposition dans la fiche technique de celle-ci présentée sur le site de l'agence : <http://imagiervagabond.fr/>)
- La bibliographie et la biographie de l'illustratrice ainsi que sa photo

Cette exposition sera présentée à L'Alpha – Médiathèque du GrandAngoulême, sise 1, rue Coulomb à ANGOULÊME (16 000), sur la période allant du 27/09/18 au 06/11/18 soit une durée de 4 semaines.

Le montant de la mise à disposition de l'exposition pour la médiathèque, a été arrêtée à la somme de :

Montant H.T : 1606,64 Euros

T.V.A. 5,5% : 88,36 Euros

Montant TTC : 1695,00 Euros T.T.C.

Le montant du transport de cette exposition vient s'ajouter au cout de la location de l'exposition, est a été arrêté à la somme de :

Montant H.T : 1200,00 Euros

T.V.A. 20 % : 240,00 Euros

Montant TTC : 1440,00 Euros T.T.C.

COUT TOTAL DE LA PRESTATION :

Montant H.T : 2806,64 Euros

T.V.A. 5,5% : 88,36 Euros

T.V.A. 20% : 240,00 Euros

Montant TTC : 3135,00 Euros T.T.C.

Le transport de l'exposition sera effectué par la société DUBOIS Didier Transports qui la prendra en charge pour l'aller et le retour selon les modalités fixées entre les partenaires en temps voulu.

La CA du Grand ANGOULÊME (16) s'engage :

- à assumer l'organisation de la prise en charge du transport de l'exposition et son gardiennage dans le lieu de présentation.
- à inclure dans ses documents de communication concernant l'exposition, le nom et le logo de l'Agence IMAGIER VAGABOND au titre de son partenariat culturel.
- à remettre à l'IMAGIER VAGABOND un double de tous les documents, articles, affiches qui pourraient paraître à l'occasion de la présentation de l'exposition à la Médiathèque.
- à assumer la promotion de l'exposition
- à assurer l'exposition pour un montant de 42 695,00 Euros T.T.C.
- à assumer le montage et le démontage de l'exposition dans le lieu concerné.

En contrepartie l'IMAGIER VAGABOND s'engage :

- à mettre à la disposition du Grand ANGOULÊME, l'exposition sus-désignée conformément au dossier de présentation figurant sur le site de l'agence.

La somme globale de l'intervention de l'IMAGIER VAGABOND SARL en la personne de Virginie MANSOT soit 3135,00 Euros sera effectivement réglée par mandat administratif du trésor public sur présentation d'une facture sur le compte dont le RIB est joint à ce contrat.

Clause d'annulation du contrat et litige:

Le présent contrat se trouverait suspendu ou annulé de plein droit et sans indemnité d'aucune sorte, dans tous les cas reconnus de force majeure.

Toute annulation du fait de l'une des parties entraînerait pour la partie défaillante l'obligation de verser à l'autre une indemnité calculée en fonction des frais effectivement engagés par cette dernière.

En cas de litige portant sur l'interprétation ou l'application du présent contrat, les parties conviennent de s'en remettre à la compétence des tribunaux du ressort juridictionnel de l'organisateur, mais seulement après épuisement des voies amiables (conciliation arbitrage, etc.)

Fait à VILLEURBANNE, ce 21 Juin 2018, en double exemplaire.

« Bon pour accord »

Virginie MANSOT
pour l'IMAGIER VAGABOND
conceptrice de l'exposition



« Bon pour accord »

pour le Grand ANGOULÊME
Monsieur Jacky BOUCHAUD
délégué aux équipements de diffusion
culturelle de la CA du Grand ANGOULÊME

ImagierVagabond SARL

Agence Rhône-Alpes pour la promotion de l'illustration

11, Impasse des Tilleuls • 69100 VILLEURBANNE • 08 71 74 08 08 • 06 77 41 60 79 • contact@imagiervagabond.fr

<http://imagiervagabond.fr/>